

La réorganisation des urgences de nuit fait débat

L'Agence régionale de santé (ARS) Ile-de-France a dévoilé hier les grandes lignes de la nouvelle organisation territoriale des urgences chirurgicales de nuit, qui sera opérationnelle à compter du 1^{er} janvier 2012 et sera présentée aux urgentistes le 20 octobre prochain. « Rien ne change pour l'accueil des patients, assure l'ARS dans un communiqué. Tous les services d'urgences de tous les établissements de santé de la région restent disponibles. Simplement, si une prise en charge chirurgicale en urgence s'avère nécessaire, ils seront orientés dans un réseau orga-

nisé, lisible par tous les professionnels de santé, et conçu autour d'un nombre limité de sites disposant d'équipes médico-chirurgicales complètes et disponibles. Les Samu, les services d'urgences et les transporteurs sanitaires sauront ainsi où orienter le plus rapidement possible les patients qui nécessitent une prise en charge chirurgicale urgente, notamment à partir de 22 h 30. » Une annonce à nuancer. Ainsi, dans le sud des Hauts-de-Seine, cette réorganisation fait déjà débat. Elle se traduirait par une prise en charge alternée entre l'hôpital public Antoine-Bé-

Contraire à la loi selon Philippe Kaltenbach, maire PS de Clamart

clère (AP-HP) de Clamart et l'hôpital privé d'Antony des interventions de chirurgie digestive et orthopédique adulte en nuit profonde. Projet auquel s'oppose fortement Philippe Kaltenbach, maire de Clamart et sénateur des Hauts-de-Seine qui a écrit au directeur général de l'ARS, Claude Evin. « Ce projet est absurde. Il aboutirait à

une organisation bancal pour les patients comme pour les pompiers et le Samu », estime l'élu, soulignant que l'hôpital privé d'Antony est situé bien plus au sud du département, et à proximité de l'hôpital de Longjumeau, qui assure la permanence chirurgicale de nuit pour le nord de l'Essonne. Il ajoute que cette décision serait contraire à la loi, qui prévoit l'attribution d'une mission de service public au privé que si aucun hôpital public du secteur ne peut l'assurer. Le projet de l'ARS n'a certainement pas fini de susciter des réactions.